



Assemblée générale

Distr. GENERALE

A/AC.109/1168/Corr.1 15 novembre 1993 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA SITUATION EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

ILES FALKLAND (MALVINAS)

Document de travail établi par le Secrétariat

<u>Rectificatif</u>

- 1. Sans objet en français.
- 2. Page 6, paragraphe 19

Ajouter ce qui suit à la fin du paragraphe :

Le 3 janvier 1993, le Gouvernement argentin a publié le communiqué suivant :

"Ce 3 janvier, le peuple et le Gouvernement argentins réaffirment les droits souverains de la République argentine sur les îles Malvinas, les îles de la Géorgie du Sud et des Sandwich du Sud ainsi que sur les eaux environnantes.

Le Gouvernement argentin réaffirme qu'il a la ferme intention de poursuivre le dialogue avec le Royaume-Uni afin de nouer avec ce pays des liens de confiance mutuelle et des relations de large coopération dans la région de l'Atlantique du Sud-Ouest.

L'Argentine est convaincue que c'est par la paix et par les négociations que l'on pourra aboutir à un règlement juste et durable de ce litige territorial.

Dans le même temps, le Gouvernement argentin réaffirme qu'il reste disposé à entamer un dialogue fructueux et à coopérer avec les habitants des îles Malvinas dont il entend défendre les intérêts et garantir le bien-être, ce qui est conforme à sa valonté d'assurer la prospérité et le

bien-être de tous ceux qui vivent sur le territoire argentin."

3. Page 7, paragraphe 22

Ajouter ce qui suit à la fin du paragraphe :

"Le 7 mai 1993, les Gouvernements argentin et britannique ont publié une déclaration commune à Londres et à Buenos Aires concernant la conservation des ressources halieutiques autour de la Géorgie du Sud et des îles Sandwich du Sud (voir par. 45).

4. Page 8, paragraphe 26, deuxième et troisième lignes

<u>Remplacer</u> l'expression "dans sa zone économique exclusive de 200 milles" par le membre de phrase suivant : "dans les eaux environnantes".

- 5. <u>Page 9, insérer</u> les paragraphes suivantes <u>après</u> le paragraphe 29, et renuméroter en conséquence les paragraphes qui suivront.
 - 30. Interviewé, le 23 décembre 1992, par le Service de radiodiffusion des îles Falkland, M. Guido Di Tella, Ministre des affaires étrangères de la République argentine, avait déclaré ce qui suit :

"Depuis 50, voire 100 ans, nous pêchons bien en deçà de nos capacités. Notre effort de pêche a été jusqu'ici très inférieur à toute norme raisonnable. Nous commençons à peine à avoir un taux d'exploitation à peu près normal de nos propres ressources. Un de nos soucis les plus chers est la protection des intérêts des habitants de ces îles... C'est là un des principaux objectifs du sacrifice que nous faisons cette année, car à nos yeux, il s'agit bien d'un sacrifice."

- 31. Le <u>Penguin News</u> du 3 avril 1993 rapporte que de nouveaux permis ont été octroyés à 55 navires étrangers, ce qui signifie que pour la première saison de pêche de 1993, la vente de ces permis a rapporté 17,5 millions de livres sterling, soit seulement 3 millions de livres de moins que prévu.
- 32. D'après le <u>Penguin News</u> du 5 juin 1993, M. David Tatham, Gouverneur des îles Falkland, aurait déclaré dans le rapport sur l'exercice budgétaire 1992-1993 qu'il a présenté devant le Conseil législatif, que "l'accord auquel la Grande-Bretagne et l'Argentine étaient parvenues en décembre et le changement de la politique du Gouvernement des îles Falkland et des conditions de délivrance des permis avaient permis de redresser à peu près la situation, en ce qui concerne aussi bien les permis que les recettes.

6. Ancien paragraphe 34 (nouveau paragraphe 37)

Remplacer la dernière phrase du paragraphe par ce qui suit :

Conformément aux points 2 B) et 4 E) de la Déclaration commune sur la conservation des ressources halieutiques qui a été adoptée le 28 novembre 1990, la Commission des pêches de l'Atlantique Sud veillera à ce que les mesures d'interdiction totale provisoire qui frappent provisoirement les activités de pêche commerciale et s'appliquent à tous les navires, quel que soit leur pavillon, soient bien respectées.

7. <u>Page 11, ajouter</u> ce qui suit à la fin de l'ancien paragraphe 44 (nouveau paragraphe 47) :

A la suite de cette annonce, le Gouvernement de la République argentine a publié, le 7 mai 1993, une déclaration dans laquelle il rejetait la mesure (voir par. 21).

8. Page 11, ancien paragraphe 45 (nouveau paragraphe 48), troisième ligne

Remplacer "îles Sandwich du Sud, dans laquelle" par ce qui suit :

"îles Sandwich du Sud, auxquelles s'applique la formule relative aux droits de souveraineté sur les îles Falkland (Malvinas), Géorgie et Sandwich du Sud, ainsi que sur les zones maritimes environnantes, sur laquelle les deux Gouvernements se sont accordés et qui figure au point 2 de la Déclaration commune publiée à Madrid le 19 octobre 1989. Dans cette déclaration, ils..."

9. <u>Page 14, ajouter</u> la phrase suivante à la fin de l'ancien paragraphe 69 (nouveau paragraphe 72)

Le Gouvernement britannique n'accepte pas que ces vols qui ont lieu en vertu d'accords passés entre le Royaume-Uni et le Chili soient assujettis à l'autorisation de l'Argentine.
